

DÉCLARATION GÉNÉRALE PPWR ET CONFORMITÉ DES MATÉRIAUX

Regulation (EU) 2025/40 - Packaging and Packaging Waste Regulation (PPWR)

Émis par
Zolemba B.V.
Nijverheidsstraat 16
7482 GZ Haaksbergen
Nederland

Document: FR-PPWR-MC-001
Revision: 1.0
Issue Date: 01 June 2026

Objet

Déclaration générale relative à la conformité des matériaux des étiquettes autocollantes fournies par Zolemba B.V. au regard du règlement (UE) 2025/40 relatif aux emballages et aux déchets d'emballages (PPWR), aux métaux lourds et aux PFAS.

Champ d'application

Zolemba B.V. fabrique et fournit des étiquettes autocollantes pour diverses applications industrielles, commerciales et de consommation. La présente déclaration concerne uniquement les étiquettes et matériaux d'étiquetage fournis par Zolemba B.V. en tant que produits distincts.

Base de la déclaration

La présente déclaration est établie sur la base des informations disponibles chez Zolemba B.V., notamment les déclarations des fournisseurs, les spécifications techniques, les fiches d'informations matériaux et les enregistrements internes de conformité. Zolemba B.V. n'effectue pas d'analyses systématiques lot par lot pour toutes les substances mentionnées, sauf accord écrit spécifique.

Métaux lourds

Sur la base des informations disponibles auprès des fournisseurs, Zolemba B.V. déclare que les matériaux utilisés respectent la limite européenne applicable à la concentration totale de plomb (Pb), cadmium (Cd), mercure (Hg) et chrome hexavalent (Cr VI), dans la mesure où ces exigences s'appliquent aux emballages ou composants d'emballage.

PFAS

Sur la base des informations disponibles auprès des fournisseurs, aucune substance per- et polyfluoroalkylée (PFAS) ajoutée intentionnellement n'a été identifiée dans les matériaux d'étiquetage utilisés par Zolemba B.V., sauf mention expresse dans une documentation spécifique au produit.

PPWR et emballage final

Les matériaux utilisés sont sélectionnés et gérés en tenant compte des exigences applicables du règlement (UE) 2025/40. La conformité de l'emballage final au PPWR dépend de l'emballage complet, du produit emballé, de la fonction de l'étiquette, de l'application et de l'usage prévu. La responsabilité de l'évaluation et de la conformité de l'emballage final incombe à la partie qui met l'emballage complet sur le marché.

Confidentialité des documents justificatifs

La documentation justificative fait partie des dossiers internes de conformité de Zolemba B.V. et peut contenir des informations fournisseurs confidentielles. Cette documentation n'est pas communiquée aux clients ni à d'autres tiers, sauf si la loi applicable l'exige ou sur demande d'une autorité compétente.

Validité

La présente déclaration est émise de bonne foi et reflète les informations disponibles à la date d'émission. Des modifications de la législation, des matières premières, des informations fournisseurs ou de la composition des produits peuvent nécessiter une révision de cette déclaration.

Ce document a été émis électroniquement et est valable sans signature manuscrite.